

ATTESTATION D'HEBERGEMENT SUR L'HONNEUR

Code Pénal

Article 441-7 - (...) Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1. D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2. De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Je soussigné : M _____ Né(e) le _____,

Adresse à Ozoir _____ Potable : / / / / /

Lien avec la famille hébergée : _____ Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile les personnes suivantes pour une durée approximative de _____ :

NOM de la mère : _____,

NOM du père : _____,

Ainsi que le ou les enfants :

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Je propose à la Mairie d'Ozoir-la-Ferrière de me porter tiers payeur en cas de non-paiement des factures aux activités du ou des enfants que j'héberge (cocher la case si accord)

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le _____

Signature
de l'hébergeant :

Signature
des parents :

La personne hébergée doit, dans son intérêt, s'assurer et se garantir auprès de l'hébergeant que tout courrier administratif qui lui sera adressé, lui parviendra dans les meilleurs délais. Enfin, la famille hébergée certifie que ce logement est sa résidence principale. Les administrations du Trésor Public et de la CAF doivent être informées de votre changement d'adresse.

Pièces justificatives à présenter :

- ✓ Attestation de situation CAF / Etat des lieux ou contrat de vente du logement quitté,
- ✓ Justificatif de domicile de l'hébergeant (quittance de loyer ou facture eau ou électricité de moins de 3 mois)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Visé

Justificatif valide, recoupement CAF / Impôts